PUBLICATIONS LEGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Au vu de l'Attestation de versement du capital social, des statuts et du procès verbal de l'Assemblée constitutive, il a été constitué une SARLU aux caracteristiques suivantes:

DÉNOMINATION SOCIALE: TELEZA VOYAGE

FORME JURIDIQUE: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 GNF

SIÈGE SOCIAL: MADINA MARCHE C/MATAM-CONAKRY

OBJET SOCIAL: TRANSPORTS ET AGENCE DE VOYAGE ; AGENCE DE VOYAGES ET TOURISME ; AGENCE DE VOYAGES ET TOURISME;ASSISTANCE VOYAGE, BILLETTERIE, RESERVATION D'HOTELS.....(voir statuts)

DURÉE: (99) ans à partir de son immatriculation au RCCM

EXERCICE SOCIAL: L'exercice social commence le premier Janvier et se termine le trente et un Décembre de chaque année.

GÉRANT: DIALLO AMADOU demeurant à Bantounka i c/lambanyi

TÉL : (+224) 626-99-99-68 **Email :** dialloahmadou27@gmail.com

N°FORMALITÉ:
La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : GN.TCC.2025.14436 DU 3 sept. 2025
Deux copies des statuts et une copie de la déclaration de souscription et de versement ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de KALOUM à Conakry.

N°RCCM: GN.TCC.2025.B.12816

DATE RCCM: 3 sept. 2025

Pour extrait et mention
M. DIALLO AMADOU, et par délégation Maitre Alsény FOFANA Greffier en chef.